



Etude préalable au renouvellement des sites Plan Plage du Vivier, des plages Nord et Sud à Biscarrosse : Phase 1 diagnostic : volet socio-économique

Jeoffrey Dehez

► To cite this version:

Jeoffrey Dehez. Etude préalable au renouvellement des sites Plan Plage du Vivier, des plages Nord et Sud à Biscarrosse : Phase 1 diagnostic : volet socio-économique. irstea. 2013, pp.19. hal-02599277

HAL Id: hal-02599277

<https://hal.inrae.fr/hal-02599277>

Submitted on 16 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Etude préalable au renouvellement des sites Plan Plage du Vivier, des plages Nord et Sud à Biscarrosse

Phase 1 diagnostic

VOLET SOCIO-ECONOMIQUE

ETUDE IRSTEA N°156



Pour mieux
affirmer
ses missions,
le Cemagref
devient Irstea

Septembre 2013

JEOFFREY DEHEZ

IRSTEA – Centre de Bordeaux
Unité ADBX
50, avenue de Verdun - Gazinet
33612 Cestas

TABLES DES MATIERES

DENOMBREMENT - FLUX DE VEHICULES	2
ETUDE DES USAGERS	4
QUI SONT LES USAGERS DES SITES ?	4
QUE VIENNENT-ILS Y FAIRE ?	5
QUE RECHERCHENT-ILS ?	6
LES COUTS DE L'ACCUEIL DU PUBLIC	10
SOURCES D'INFORMATION ET METHODOLOGIE	10
LE COUT TOTAL DE LA GESTION DES PLAGES SUR LA COMMUNE DE BISCARROSSE	10
LA SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE	10
LE NETTOYAGE MECANIQUE DES PLAGES OCEANES	11
La collecte manuelle	12
La sécurité et la surveillance	12
LES OPERATIONS MANQUANTES	12
LE COUT PAR PLAGE	13
ANNEXES	15

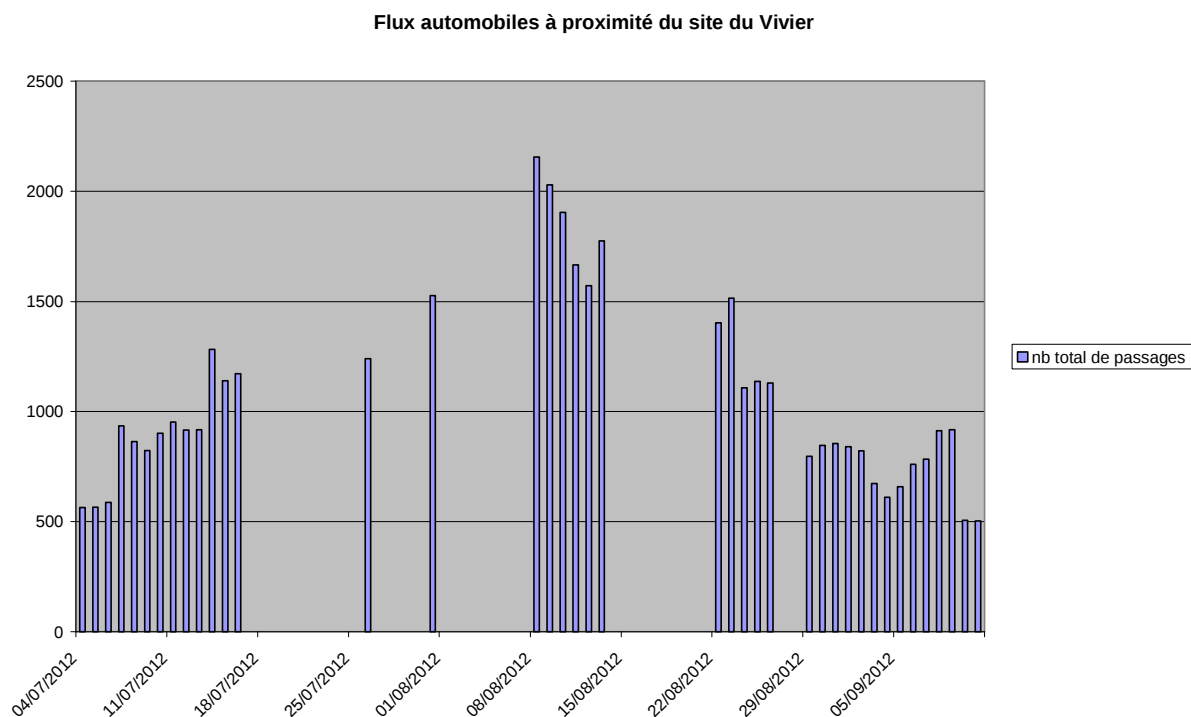
Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'étude préalable au renouvellement des sites Plan Plage du Vivier, des plages Nord et Sud à Biscarrosse, réalisée par Irstea en 2012 et 2013 sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Biscarrosse. Les résultats et conclusions qui suivent alimentent la phase 1 (Diagnostic) de l'étude et n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Dénombrement - flux de véhicules

Reconstituer la fréquentation de sites « ouverts », c'est-à-dire avec des points d'accès multiples et pas nécessairement bien identifiés, est une tâche complexe qui requiert des protocoles rigoureux et des moyens qui n'étaient pas non disponibles dans le cadre de cette étude. Néanmoins, étant donné l'importance de ce genre d'information dans une étude de type Plan Plage, nous avons tenté de fournir quelques ordres de grandeurs.

A cet effet, nous nous sommes appuyés sur plusieurs sources d'informations complémentaires : les compteurs routiers, des comptages manuels, les questionnaires et une série de données annexes (entretiens avec les services compétents de la commune de Biscarrosse, revue bibliographique, etc.).

Une première difficulté réside dans les importantes variations saisonnières que présente la fréquentation des sites et que l'on peut illustrer à l'aide du compteur numéro 2.



En dépit des données manquantes, on retrouve les tendances assez « classiques » de la fréquentation estivale, avec une montée progressive des flux jusqu'à la mi-août, date à partir de laquelle ceux-ci se réduisent. Par contre, nous n'avons pas retrouvé les écarts usuels entre les fréquentations de semaine d'une part et celles du week-end d'autre part (observations confirmées par les surveillants par ailleurs). On devrait croiser ce résultat avec les conditions

météorologiques de l'époque. Au final, les flux journaliers en 2012 au Vivier étaient de l'ordre de 1.000 véhicules-jours, en moyenne, pour les mois de Juillet-Août, soit à peu près 60.000 véhicules pour la même période.

Rappelons que les courbes de fréquentation des différents sites sur Biscarrosse ont toutes les chances d'afficher des profils très proches les uns des autres car, dans le fond, elles sont liées entre elles par des facteurs communs (conditions météo et jours de congés)¹. Ceci pose inévitablement la question de la gestion des pointes car, dans ce genre de situation, l'ensemble des moyens doit être mobilisé le même jour avec finalement assez peu de possibilités de substitution entre les plages.

Dans certaines circonstances, on peut utiliser l'information fournie par les compteurs routiers afin d'extrapoler le nombre total de visites. Cela suppose toutefois de connaître le nombre moyen d'individus par véhicules mais aussi la part des usagers qui n'empruntent pas la voiture pour se rendre à la plage. Si la première variable peut être approximée en utilisant les résultats issus d'autres études, il n'en va pas de même avec la seconde. En effet, la présence d'un camping à proximité confère au Vivier une configuration bien particulière et, de fait, une place plus importante qu'ailleurs devrait être attribuée aux piétons. Si l'on considère qu'une bonne part du trafic mesuré par le compteur 2 se dirige vers le site du Vivier, on abouti à une première estimation de l'ordre de 170.000 visites en Juillet-Août.

Cette valeur est cohérente avec les estimations fournis par les surveillants (via les services compétents de la commune), à savoir :

- 192.000 visites au Vivier et 292.000 à la plage Sud
- 227.000 visites à la Nord
- 156.000 visites à Maguide et 131.000 à Navarosse

De même, cela place le Vivier dans la catégorie des plages « nature » de taille « moyenne » que l'on rencontre sur l'océan, c'est-à-dire à peu près au même niveau que des sites tels que la Salie (150.000 visites) ou La Lagune (250.000), situés un peu plus au Nord, mais loin derrière les « gros » sites tels que le Grand Crohot à Lège ou le Gressier au Porge (avec plus de 400.000 visites pour les seuls mois de Juillet-Août)².

A partir de là, il est encore plus délicat de replacer les résultats par rapport à la fréquentation hors saison (qui comprend tout de même les mois de Mai, Juin et Septembre). Dans d'autres études (toutes réalisées sur d'autres sites « nature »), on a estimé que la fréquentation des 2 mois d'été fournissait à elle seule près de 50 % du nombre annuel de visites. Ceci reviendrait à doubler les chiffres précédents mais ce résultat devrait faire l'objet d'analyses complémentaires.

A titre d'illustration, on pourra comparer ces résultats avec ceux obtenus sur les sites culturels et récréatifs recensés par le Conseil régional du tourisme (annexe 2). On remarque que les niveaux d'activité des plages sont tout à fait comparables avec ceux affichés par les sites culturels les plus populaires. Si elles ne jouent pas sur le même registre (patrimonial) que les espaces précédents, les plages n'en demeurent pas moins des infrastructures de loisirs extrêmement

¹ En Annexe, nous fournissons un exemple de corrélation entre les courbes de fréquentation, à partir d'une étude antérieure réalisée sur plusieurs sites Plan Plage de Gironde (annexe 1). A Biscarrosse, les dispositifs mis en place ne permettaient pas une exploitation aussi fine des données.

² Ces chiffres proviennent d'autres enquêtes réalisées par l'auteur. Voir par exemple : Dehez J., Lyser S., Rulleau B. (2008), *La fréquentation estivale des "Plans Plages" Girondins en 2006. Partie 1: description des visiteurs et des pratiques*, étude du Cemagref n°163, Bordeaux

prises.

Etude des usagers

L'étude des usagers s'appuie sur une enquête réalisée dans les différents sites concernés par le projet durant les mois de Juillet, Août et Septembre 2012. Une attention particulière a été portée aux choix des jours d'observations, en alternant les jours de semaines et les week-ends par exemple. Au final, 70 questionnaires environs sont exploitables. A cette taille, et malgré les précautions précédentes, la représentativité de l'échantillon est loin d'être assurée (les travaux scientifiques qui garantissent la fiabilité statistique des valeurs s'appuient en général sur plusieurs centaines d'observation) mais le budget alloué à cette phase du projet ne permettait pas de faire autrement. Les résultats que nous présentons ici peuvent donc aussi être perçus comme des hypothèses de travail et des pistes de réflexion. En même temps, nous comparons nos données avec d'autres études réalisées en Aquitaine sur des thématiques similaires. A chaque fois, nous citons les sources de sorte que le lecteur intéressé puisse s'y référer si nécessaire.

Enfin, on doit garder à l'esprit que la présente étude porte exclusivement sur la fréquentation estivale. Les usages hors saison relève d'une autre problématique.

Qui sont les usagers des sites ?

L'origine géographique des usagers est un des points sur lequel les problèmes de représentativité vont être les plus saillants. Dans notre échantillon, 38 % des visiteurs des sites viennent de leur résidence principale et, par conséquent, 62 % sont des touristes (quel que soit l'hébergement : résidence secondaire, camping, camping car...). De même, 78 % des visiteurs résident dans la commune de Biscarrosse (au bourg ou sur l'océan). Si de tels chiffres sont loin d'être irréalistes (en 2006, une commune comme Carcans Plage en Gironde affichait des taux proches³), ils devraient malgré tout être confirmés dans des études ultérieures. En effet, nous pensons que le poids de l'agglomération Bordelaise (située à un peu plus d'une heure de route) risque ici d'être sous-estimé. Gardons à l'esprit que les résultats de l'enquête s'appliquent donc à une fréquentation de proximité, ce qui est loin d'être négligeable. D'autant que les tendances démographiques prédisent une forte hausse de la population locale dans le bassin de vie de la commune de Biscarrosse dans les années à venir⁴ (Annexe 3).

Les usagers viennent d'abord en famille (44 %) ou en couple (29 %). Les visites seules sont nettement plus rares (7 % des réponses). Si le caractère familial est assez classique et constaté dans de nombreuses autres enquêtes, le pourcentage de personnes seules nous paraît un peu bas et sans doute lié à la structure de notre échantillon (Cf. Ci-dessus). Les mêmes réserves peuvent s'appliquer à l'âge moyen (45 ans). La taille des groupes est extrêmement variable, de 1 à 15 individus. Par contre, très peu d'enfants (de moins de 5 ans) y figurent. Ceci est sans doute à rapprocher des conditions d'accès des plages (longue marche au Vivier) ou à la dangerosité de l'océan. Une enquête sur les lacs permettrait éventuellement de savoir si les familles avec des enfants en bas âge se reportent effectivement sur ces autres sites.

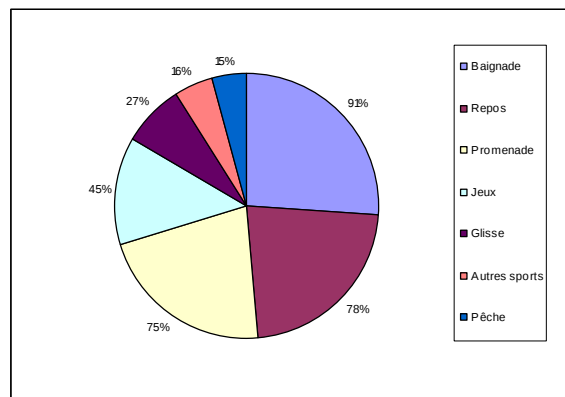
³ Source : Dehez J., Lyser S., Rulleau B. (2008), *La fréquentation estivale des "Plans Plages" Girondins en 2006. Partie 1: description des visiteurs et des pratiques*, étude du Cemagref n°163, Bordeaux.

⁴ + 50 % selon les tendances hautes.

L'automobile reste un moyen de transport incontournable puisque 51 % des usagers utilisent leur voiture tandis que 36 % viennent à pied. Toutefois, on constate un écart important entre les sites : en effet 90 % des enquêtés à la plage Sud sont venus en voiture contre 17 % au Vivier. Sur ce dernier site, le taux de piéton est particulièrement élevé (60%, contre 8 % à la sud) ce qui traduit l'influence directe du camping proche. Signalons qu'aucune des personnes enquêtées n'a déclarée venir en transport en commun !

Que viennent-ils y faire ?

Les activités déclarées sont on ne peut plus classiques, avec un trio de tête composé de la baignade (91 %), du repos (78 %) et de la promenade (75 %). Ce constat a été fait dans de nombreuses autres études⁵ et vient confirmer le caractère relativement « commun » des loisirs rencontrés sur la plage. Ainsi, malgré la popularité grandissante des sports de glisse et autres activités de pleine de nature, les vacances demeurent toujours une période où l'on vient d'abord chercher du repos, en Aquitaine comme ailleurs.



Les activités pratiquées au Vivier et sur la plage Sud

La visite dure en moyenne un peu plus de trois heures, ce qui est aussi conforme avec un déplacement de proximité. En effet, d'autres études ont montré que les visiteurs parcourant des distances plus longues avaient plutôt tendance à passer plus de temps à la plage afin, en quelques sortes, « d'amortir » leurs déplacements. Par contre, ces visites, plus courtes, ont aussi toutes les chances d'être plus fréquentes (Cf. Annexe 4)⁶.

Une majorité des enquêtés (60 %) fréquentent d'autres plages, océanes ou lacustres, de Biscarrosse. Ce pourcentage semble un peu plus élevé à la Sud (68 % de réponses positives) qu'au Vivier (53 % de réponses positives). Dans l'ensemble, si la grosse majorité des enquêtés

⁵ Dehez J., Lyser S., Rulleau B. (2008), *La fréquentation estivale des "Plans Plages" Girondins en 2006. Partie 1: description des visiteurs et des pratiques*, étude du Cemagref n°163, Bordeaux.

Godard J. Y. (2010), *Recherche empirique sur les déterminants du consentement à payer pour une amélioration de la qualité de l'environnement - Cas d'application à la qualité des eaux de baignade du littoral aquitain*. Thèse pour le doctorat de Sciences économiques, Université Montesquieu Bordeaux 4, Bordeaux.

⁶ Même si elle paraît probable, la taille de l'échantillon n'a toutefois pas permis de mettre en évidence une corrélation nette entre la distance parcourue, la durée de la visite et le temps passé sur site.

connaissent l'ensemble des plages proposées, les reports se font surtout sur les lacs (plus d'un individu sur trois déclare s'y rendre) et sur la plage centrale (un sur quatre environs). Ces chiffres alimentent donc l'hypothèse selon laquelle les usagers ne semblent pas réellement « spécialisés » sur certaines plages et utilisent un large éventail de ce que leur propose la commune. De même, il n'y aurait pas nécessairement d'opposition entre plages océanes et plages lacustres, ni entre plages centrales et plages « nature ». Ceci dit, la réciproque n'est pas nécessairement vraie : il faudrait interroger les usagers des plages lacustres et de la plage Centrale pour savoir si, eux aussi, se rendent sur d'autres sites. Localement, certains reports se font en fonction de la proximité : au Vivier, plus de gens vont sur la plage Nord tandis qu'à la Sud, ils sont plus nombreux à se rendre sur la plage Centrale.

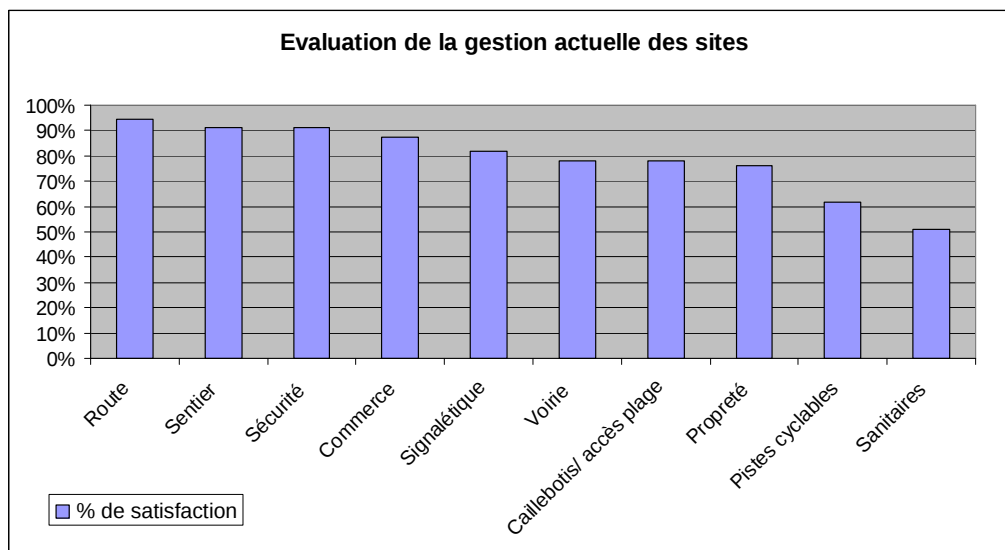
Site étudié \ autre site fréquenté	Vivier	Nord	Sud	plages sauvages	Centrale	Lac	Total
Sud	7	3		4	9	13	36
Vivier		6	4	4	6	9	29
Total	7	9	4	8	15	22	65

Les autres plages fréquentées par les usagers du Vivier et de la Plage Sud

Enfin, il semble que les individus soient également conscients d'un certain risque inhérent aux activités de plage : au premier rang desquels figurent les « courants » et les vagues (cités par plus de 60 % des usagers), loin devant l'hydrocution (moins de 25%). Par contre, on ne saurait conclure à la façon dont sont perçus de tels risques et, surtout, aux comportements adoptés par les visiteurs vis-à-vis d'eux. Par exemple, si certains enquêtés reconnaissent volontiers la dangerosité des vagues et des courants, ceux-ci affirment également rechercher des plages non surveillées afin d'y trouver un minimum de tranquillité. A l'inverse, d'autres usagers se rendront vers les zones de surveillance. Des enquêtes complémentaires seraient nécessaires sur le sujet.

Que recherchent-ils ?

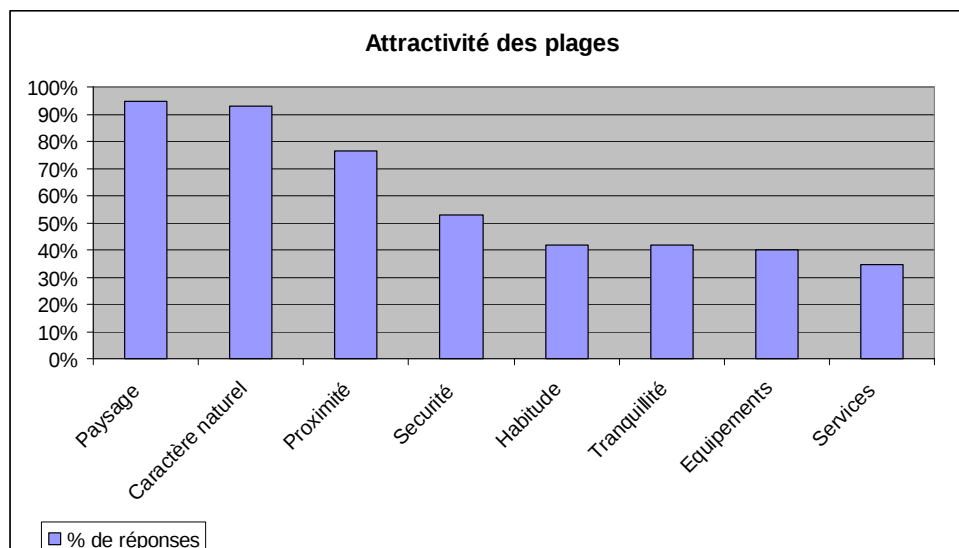
Les préférences des usagers se mesurent tout d'abord par l'opinion qu'ils expriment sur différents aspects de la gestion actuelle. Et de ce point de vue, une certaine satisfaction semble se dégager dans l'ensemble des sites car tous les attributs proposés dans le questionnaire recueillent au moins 50 % d'opinion favorable.



Ce constat appelle néanmoins plusieurs commentaires. En premier lieu, on constate malgré tout un certain gradient entre les réponses puisque, en bout de liste, les sanitaires recueillent avec 51 % d'adhésion près de deux fois moins de suffrages que les routes ou la sécurité⁷. Ensuite, il existe certaines spécificités des sites : à la Sud par exemple, les sentiers et pistes cyclables sont quasiment inexistant (ou, en tous les cas, sont moins nombreux), ce qui ne permettait pas aux individus de réellement se positionner sur le sujet. Enfin, la « satisfaction » vis-à-vis d'un équipement revêt parfois un caractère ambigu : ainsi, nombre de visiteurs ont trouvé que le nombre de commerces étaient suffisants sur la plage parce qu'ils ne souhaitaient pas en voir plus ! De même pour la sécurité, plusieurs usagers (en particulier ceux rencontrés hors saison), se déclaraient satisfaits de la situation actuelle, autrement dit, l'absence de surveillance !

Pour obtenir quelques éclairages sur tous ces points, on peut alors demander aux visiteurs ce qu'ils recherchent plus généralement dans les plages océanes de la commune et ce, indépendamment de la gestion proposée. Les choses se précisent alors.

⁷ Et dans les 49 % restants, une bonne part d'individus déclarait de toutes les façons ne pas les utiliser.



Ainsi, les deux volets qui se dégagent très largement sont le caractère naturel et le paysage d'une part (avec plus de 90 % de citations) et la proximité d'autre part (avec plus de 70 %). A l'inverse, on constate bien que les équipements et les services ne sont absolument pas une priorité des usagers, ce qui permet de mieux cerner le contenu des réponses précédentes. Même sur les sites « périphériques » tels que la plage Sud ou le Vivier, notons que les usagers ne sont pas nécessairement à la recherche d'un isolement extrême (la « tranquillité » ne recueille « que » 50 % des citations). Ici aussi, la plage paraît être un lieu de sociabilité. Si on ajoute à cela que près des trois quart des individus trouvent que la plage est « bien nettoyée »⁸, on retrouve un couple « propreté »/ « proximité » qui paraît fonder l'attractivité des plages en Aquitaine. A titre de comparaison, on peut se référer par exemple à l'enquête Aquitaine.Biagnade.net dont nous restituons quelques résultats ci après.

⁸ Signalons qu'aucun individu ne déclare la plage « trop nettoyée » alors que l'option était pourtant offerte dans le questionnaire.

<i>Critère de choix des plages</i>	<i>Stations balnéaires</i>	<i>Plages urbaines</i>	<i>Plages "naturelles"</i>
Propreté des plages	19%	18%	19%
Calme - plage peu fréquentée	16%	16%	20%
Proximité - rapidité pour s'y rendre	14%	14%	15%
qualité des eaux de baignade	13%	13%	10%
Facilité d'accès en voiture- parking	10%	10%	6%
Beauté des paysages et des alentours	8%	11%	8%
Pratique d'un sport - surf plongée	5%	3%	5%
Site peu protégé - bonnes vagues	4%	2%	6%
Naturisme possible/toléré	3%	2%	6%
Site protégé - vagues peu fortes	2%	3%	1%
Accès à pied facile/pas de dune franchir	3%	2%	2%
Proximité des commerces - Animation ville	2%	3%	1%
Animation - plage fréquentée	1%	1%	0%
Transport en commun pour s'y rendre	0%	1%	0%

Source : *Aquitaine.Baignade.net*

Bien que le protocole fût différent de celui retenu dans la présente étude, cette enquête met également en lumière l'opposition entre la propreté d'une part et la présence de commerces et autres services d'autre part. De façon tout à fait intéressante, le consensus se dégage quel que soit l'environnement de la plage : c'est-à-dire qu'il s'agisse d'une station balnéaire (comme la Centrale à Biscarrosse), d'une plage urbaine (caractéristiques des Pyrénées Atlantiques ou du Bassin d'Arcachon) ou encore d'une plage « naturelle » (du type de la Sud ou du Vivier). L'influence de l'accessibilité et de la proximité est, elle aussi, confirmée. Par contre, les perspectives en matière de transports en commun devraient rester nuancées puisque cet aspect n'est quasiment jamais recherché au moment du choix d'une plage (dernière citation, avec parfois 0 % de réponses). La voiture est définitivement le mode de transport privilégié aujourd'hui encore et les réflexions sur d'éventuels modes alternatifs sont toujours à construire. Enfin, concernant les sites « nature » plus particulièrement, tels que la Sud et le Vivier donc, l'hypothèse d'une attractivité variée mériterait d'être creusée : au-delà des facteurs dominants précédents (propreté, calme, proximité, qualité des eaux), la césure avec les autres attributs est en effet moins nette. Ainsi, la beauté des paysages, la pratique d'activités particulières (glisse, naturisme) sont plus souvent citées ici qu'ailleurs. Il y a peut être là une forme de « spécialisation » des sites naturels sur laquelle on devrait plus insister l'avenir

Au final, les développements précédents permettent de commencer à dresser une situation générale

- Les activités pratiquées restent, dans la majorité, assez classiques : avec un trio composé du repos, de la baignade et de la promenade ;
- la propreté (avec des différences de perceptions qu'on peut avoir sur le sujet), avant même le cadre naturel, est un élément déterminant de l'attractivité des plages océanes ;
- A l'inverse, les infrastructures lourdes, les commerces et les services sur la plage ne sont pas une priorité, *a fortiori* dans une commune telle que Biscarrosse où les visiteurs ont accès à un très large éventail de prestations et de commerces dans la station toute proche

- la proximité peut parfois se substituer à d'autres critères de qualité. Ce qui signifie que certains visiteurs vont préférer une plage proche et accessible à une plage où l'accueil a fait l'objet d'un effort particulier. Dans ce contexte, le développement démographique et l'étalement urbain sont à surveiller de près car ils constituent un potentiel important de visiteurs qui a tendance à privilégier les visites courtes et fréquentes. Ceci pourrait tout à fait être valable pour le hors saison, bien que la question n'était pas prévue dans cette étude ;
- les plages pourraient également être conçues comme un « réseau » d'infrastructures naturelles à l'échelle communale, puisque les individus semblent fréquenter aussi bien les plages océanes que lacustres, urbaines ou naturelles. Mais ce dernier point mériterait également d'être approfondi par des études complémentaires.

Les coûts de l'accueil du public

Sources d'information et méthodologie

L'expérience accumulée dans nos travaux antérieurs nous incite à la structurer la collecte de données autour des 3 principales opérations de la gestion des plages que sont la surveillance de la baignade, le nettoyage des plages et la gestion des équipements et des espaces situés en arrière dune (parkings, voirie, propreté...). Les sources de données sont souvent distinctes (en fonction des services ou des acteurs concernés par chacun des trois volets précédents). De plus, ces opérations sont toutes soumises à des mécanismes propres. Dans cette étude, nous nous sommes tournés vers le principal maître d'ouvrage, à savoir la commune de Biscarrosse⁹.

Les données sont rarement disponibles sous une forme adéquate. Dès lors, une double traduction est souvent nécessaire : d'une part, retrouver dans les budgets généraux les coûts relatifs à l'entretien des plages et, d'autre part, imputer les dépenses entre les différents sites. Chaque fois, nous rappelons les hypothèses retenues et les obstacles rencontrés.

Enfin, la commune a également fourni une information utile pour reconstituer une dépense dont elle n'est pourtant pas le maître d'œuvre mais le co-financeur : le nettoyage systématique et mécanique des plages réalisé par le CG40.

Lorsque le coût de certaines opérations (en général des travaux ponctuels et isolés) n'a pu être estimé, nous le signalons, en proposant des hypothèses pour un futur calcul.

Le coût total de la gestion des plages sur la commune de Biscarrosse

Dans cette partie, nous allons travailler sur l'ensemble des plages de la commune, d'une part parce que l'information se présente souvent sous cette forme et, d'autre part, pour tenter de comparer le coût de l'entretien des plages du Vivier et de la Sud avec les autres plages (lacustres et océanes) de la commune. Enfin, vu les données disponibles, nous nous intéressons essentiellement aux coûts de fonctionnement, en retenant l'année 2012 comme année de repère.

La surveillance de la baignade

A l'échelle de la commune, le coût de la surveillance dépasse les 382.000 €, dont près de 90 % sont imputables aux plages océanes. Avec les plages lacustres, ces dépenses recouvrent au total

⁹ Nous en profitons pour remercier les personnels des services techniques de la mairie que nous avons contactés pour leur précieuse collaboration. En l'absence de comptabilité analytique spécifique au sujet, leur connaissance du terrain s'avère irremplaçable.

6 postes de surveillances, ouverts principalement l'été. Dans le cas présent, plus de la moitié des dépenses sont liées au personnel.

<i>Nature des dépenses</i>	<i>Nombre de postes de surveillance</i>	
	<i>océan</i> 4	<i>lac</i> 2
Cotisations SIVU	56.666 €	2.833 €
Frais de personnel, CRS	29.988 €	
Frais de personnel, MNS	170.794 €	32.845 €
Bâtiments (Location)	7.722 €	2.940 €
Fourniture diverses	62.073 €	9.427 €
Véhicules	7.500 €	
Total	334.743 €	48.045 €

Le coût de la surveillance de la baignade

Ramené à la plage, on obtient un peu plus de 83.000 € par poste de surveillance sur l'océan et un peu plus de 24.000 € sur le lac. Ces chiffres sont conformes aux évaluations obtenues sur d'autres plages très fréquentées du littoral Aquitaine (soit environs 90.000 € pour la saison estivale¹⁰). La différence entre les plages océanes et les plages lacustres illustre bien la dangerosité de la baignade sur l'océan, une spécificité qui n'est pas nécessairement mise en avant sorti du contexte Aquitain¹¹.

Le nettoyage mécanique des plages océanes

La commune de Biscarrosse s'inscrit dans le schéma de nettoyage annuel mécanique mis en place par le Conseil général des Landes. A ce titre, elle participe financièrement à hauteur de 47,5 % du coût total (Source : Services Techniques de la commune), lequel couvre la collecte sur la plage ainsi que le transport et le traitement des déchets. En 2012, cette contribution s'élève à 111.800 €. En saison, la commune complète le dispositif afin de passer la cribleuse tous les jours. La commune estime le coût de cette opération à 25.700 € (dont 5.000 € d'entretien des machines, le reste étant composé des salaires du personnel). Au total, la commune paye donc 132.500 € au titre du nettoyage mécanique, ce qui ne correspond pas au cout total effectif de l'opération puisqu'une autre partie est prise en charge par le CG40.

Afin de pouvoir comparer le coût de gestion des différentes plages de la commune, nous devons nous focaliser sur la phase de collecte et laisser provisoirement de côté le transport et le traitement (information non disponible pour les lacs et la plage Centrale).

Compte tenu de la participation financière de la commune au schéma départemental (47,5 %)

¹⁰ Voir par exemple Daubet B., Dehez J., Figura S. (éditeurs) (2010), *Analyse prospective pour un schéma des plans plages sur le littoral Aquitain, rapport pour le GIP Littoral*, ONF, CEMAGREF, ICABE, 6 volumes + annexes, Bordeaux.

¹¹ Un récent rapport de la Cours des comptes par exemple évalue le coût moyen de la surveillance d'une plage aux alentours de 25.000 € par poste. Source : Cours de comptes (2012), *L'organisation des secours en montagne et de la surveillance des plages*, communication à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'assemblée nationale.

et sous l'hypothèse que la collecte corresponde à 60 % du total¹², on estime le coût du ramassage mécanique sur la plage à 141.000 € environs, auxquels s'ajoutent donc les 25.700€ précédents, soit un total de 166.700 € supportés par la commune et le CG 40 donc. Sous l'hypothèse (validée par les services techniques de la commune) que les 2.300 mètres de linéaire nettoyés se répartissent de façon égale entre les 4 postes de surveillance, le coût annuel, pour le ramassage seulement et par poste de surveillance, avoisine les 41.650 €. Sur ces 41.650 € précédents, 33.125 € incombent à la commune.

Si l'on réintègre le transport et le traitement, le coût total par plage (supporté par la commune et le CG40) s'élève à 69.000 € environ par poste de surveillance.

La collecte manuelle

En plus du nettoyage mécanique, la commune procède au ramassage manuel des ordures sur les divers accès aux plages. L'information sur ces opérations se présente de façon relativement agrégée et intègre de nombreux éléments. De plus, elles se limitent aux dépenses de personnel. Pour l'océan, le ramassage manuel couvre les trois plages de notre zone d'étude (Sud, Centrale et Vivier) mais aussi les rues situées à proximité immédiate du front de mer de la station. En 2012, la commune évalue ce coût à 54.400 €. Toujours selon les services techniques de la commune, environs 20% de ces dépenses (soit 11.000 €) seraient imputables aux sites « périphériques » (Sud et Vivier), soit environs 5.500 € chaque. Dans ce cas précis, il semble par ailleurs que le coût ne se limite pas au ramassage des ordures mais intègre également l'entretien d'une partie des équipements.

Pour les lacs et le bourg, ce coût de nettoyage s'élève à 59.500 €. A ce niveau, il semble que la majorité des opérations soit imputable aux lacs bien qu'on ne puisse pas estimer cette part avec précision. Dans ce travail, nous partons sur l'hypothèse de 25.000 € par an et par plage lacustre. Au final, ce poste s'élève à 113.900 € pour la commune de Biscarrosse.

Dans l'évaluation des coûts par site (Cf. Ci-après), on retiendra donc le coût du ramassage seulement, cofinancé par la commune et le CG40.

La sécurité et la surveillance

La hausse considérable de la fréquentation en été incite la commune à adapter ses moyens de police et de surveillance en conséquence (autour des parkings par exemple). En 2012, le coût de cette intervention est estimé par la commune à 120.000 € (exclusivement des charges de personnels) dont 80.000 € pour l'océan et 40.000 € pour les lacs, sans plus de précision sur la répartition des opérations. Comme précédemment, nous proposons d'affecter ces dépenses en fonction des postes de surveillance : pour l'ensemble des sites (lacs ou océans), on aboutit alors à un chiffre de 20.000 € par poste. Une autre hypothèse de travail aurait été de distribuer ces dépenses en fonction de la fréquentation mais cette dernière information n'était pas disponible. Ceci dit, vu que la plage centrale accueille deux postes de surveillance, on obtient bien pour ce site un coût deux fois plus élevé que pour les autres, ce qui est une manière indirecte de traduire l'impact significatif de la très forte activité sur la plage Centrale.

Les opérations manquantes

Au fil des entretiens et de la collecte de l'information, il est apparu que plusieurs opérations ne pouvaient faire l'objet d'une estimation fiable et d'une analyse précise à ce jour. Afin de ne pas biaiser nos conclusions, nous avons préféré les exclure du chiffrage. Cependant, il faut garder à

¹² Estimation réalisée à partir des données fournies par le CG40 dans le cadre de l'analyse prospective de 2010 précitée.

l'esprit que cela conduit inévitablement à une sous-estimation de nos indicateurs.

L'investissement est naturellement le premier aspect auquel on pense. En 2012, il s'élèverait à 247.000 €. Bien que ces dépenses renvoient effectivement à la gestion des plages, le système de comptabilité de la commune ne permet pas vraiment d'identifier l'origine précise des opérations. Ceci est d'autant plus gênant que l'investissement correspond à des opérations de nature extrêmement variable avec, par définition, un caractère ponctuel. De ce point de vue, les dépenses de fonctionnement constituent un indicateur qui représente mieux la gestion courante des sites. A l'avenir, on ne peut naturellement que souhaiter d'améliorer notre connaissance sur cet autre aspect.

Parmi les autres opérations délicates à traiter, on peut citer, à titre d'illustration, le cas du réensablement de la plage Centrale préalable à l'installation des commerces et restaurants au pied de la dune. A la base, cette intervention possède un caractère « exceptionnel » et relativement aléatoire puisqu'elle est étroitement liée à l'érosion. Ceci dit, le maintien de l'activité commerciale année après année pourrait presque la faire passer du côté des dépenses de fonctionnement. De plus, cette opération est quand même orientée vers une catégorie très précise d'usagers (les restaurateurs présents et leurs clients), ce qui cadre mal avec le caractère « collectif » des autres opérations (telles que la surveillance de la baignade, le nettoyage des plages, l'entretien des espaces naturels, etc.). Comme pour les autres opérations, le coût de cette intervention mériterait donc à l'avenir d'être intégré à l'analyse afin d'en évaluer l'efficacité.

Le coût par plage

En 2012, les coûts d'entretien de la plage Sud et du Vivier se seraient donc élevés à un peu plus 150.000 €. Ces dépenses d'entretien sont supportées à 95% par la commune. Par comparaison, les dépenses d'entretien de la plage Centrale ont été estimées à près de 330.000 € et celles des deux sites lacustres à environs 70.000 € chaque. Ces coûts sont à peu près conformes à d'autres estimations obtenues en Aquitaine¹³

<i>Dépenses par site</i>	<i>Vivier Plage Sud</i>	<i>Plage Centrale</i>	<i>Maguide Navarosse</i>	<i>Ensemble (5 sites, 6 postes de surveillances)</i>
Surveillance	83.000 €	166.000 €	25.000 €	382.000 €
Nettoyage plage (collecte seulement)	41.400 €	82.800 €		165.600 €
Propreté + entretien site	5.500 €	40.000 €	25.000 €	101.000 €
Sécurité/surveillance	20.000 €	40.000 €	20.000 €	80.000 €
Total	149.900 €	328.800 €	70.000 €	728.600 €

Reconstitution des coûts de fonctionnement par plage sur la commune de Biscarrosse, en 2012

Pour l'ensemble de la commune, le coût d'entretien des 5 plages dépasserait donc les 700.000 € en 2012. On rappelle que l'estimation ne tient pas compte des dépenses de transports et de traitement des déchets. Le coût est à 95 % supporté par la commune (le reste étant pris en charge par le CG40 dans le cadre du schéma départemental de nettoyage des plages).

Ramené à la visite, en rappelant les incertitudes signalées un peu plus haut sur les chiffres de

¹³ Voir par exemple Daubet B., Dehez J., Figura S. (éditeurs) (2010), *Analyse prospective pour un schéma des plans plages sur le littoral Aquitain, rapport pour le GIP Littoral*, ONF, CEMAGREF, ICABE, 6 volumes + annexes, Bordeaux.

fréquentation, on obtient des valeurs comprises entre 0,35 € et 0,75 € par visite au Vivier, sans doute un peu moins à la Sud (conséquence de la fréquentation un peu plus élevée) et entre 0,20 € et 0,50 € par visite sur les sites lacustres.

Les valeurs plus basses obtenues sur les lacs illustrent un double phénomène : d'une part, une gestion un peu moins complexe sur les lacs que sur les océans (et donc moins coûteuse) et, d'autre part, des taux d'utilisation relativement élevés sur les lacs (en comparaison de l'océan). Au passage, ceci montre bien l'impact non négligeable des plages lacustres dans la fréquentation de la commune.

De nouveau, les résultats restent dans des ordres de grandeurs déjà constatés sur d'autres plages du littoral Aquitain.

Par contre, ce coût par moyen (c'est-à-dire par visite), ne doit surtout pas être perçu comme une norme fixe et définitive. En effet, il a toutes les chances de varier en fonction de plusieurs paramètres, à savoir

- la fréquentation ; le coût par visite peut encore diminuer avec la fréquentation si la gestion présente des économies d'échelles (du fait de coûts fixes par exemple qui se répartissent sur un plus grand nombre de visiteurs). A l'inverse, au-delà d'un certain seuil de fréquentation, il peut également augmenter si la gestion devient trop complexe. Dans ce cas, l'ouverture d'une nouvelle plage doit être envisagée.

- La qualité ; toutes choses égales par ailleurs (en particulier la fréquentation), le coût moyen a toutes les chances d'augmenter avec le niveau de prestations. Aujourd'hui, l'hétérogénéité des conditions d'accueil sur les plages aquitaines demeure un facteur de variation important.

- Les variations saisonnières ; tous les usagers d'un site ne contribuent pas à l'augmentation des coûts de la même façon. En effet, ceux qui fréquentent la plage en été sont à l'origine des opérations spécifiques à cette période (surveillance, renforcement du nettoyage mécanique). De plus, les usagers des périodes de pointe sont responsables des « coûts de capacités », c'est-à-dire des coûts occasionnés par les opérations induites ces quelques jours par an où le site fonctionne à pleine capacité et dont l'impact peut se faire sentir en dehors de la période de pointe stricte (un parking par exemple, doit être entretenu toute l'année même lorsqu'il n'est pas utilisé !).

Annexe 2

La fréquentation des sites culturels en Aquitaine (extrait des *Chiffres clef du Tourisme en Aquitaine*)



Annexe 3

Densités de population dans les Landes de Gascogne en 1990, 1999, 2006 et à horizon 2035

	Densité en habitants au km ²	1990	1999	2006	2035 Scénario a Tendances 1990-1999*	2035 Scénario b Tendances 1999-2005**
1	Bassin d'Arcachon (dont Biscarrosse)	53,5	62,1	73,3	85,3	110,6
2	Cantons Périphériques de Bordeaux	141,3	154,2	165,0	198,1	197,4
3	Sud-Ouest du Massif (Agglos de Dax et Tartas)	66,4	73,5	91,3	121,4	
4	Nord-Est du Massif (sud Garonne)	31,7	32,3	35,9	37,1	58,3
5	Nord Médoc	32,2	32,7	34,6	37,4	46,9
6	Centre Est du Massif	12,2	12,1	12,7	12,4	16,9
7	Centre Ouest du Massif	14,4	14,6	15,4	16,1	19,7
8	Mont de Marsan et sa périphérie	73,4	16,8	82,2	82,4	97,8

* projections basées sur la tendance 1990-1999

** projections basées sur la tendance 1999-2005

Source : Prospective Landes de Gascogne 2050 – INRA

Annexe 4

Les rythmes d'utilisation des plages en Aquitaine

<i>Type d'utilisateurs</i>	<i>Nombre de visites par an</i>	<i>distance moyenne AR (km)</i>	<i>temps passé sur la plage (par an)</i>	<i>temps passé par visite (heures)</i>	<i>moyenne (mn/jours)</i>
<i>"Régional"</i>	18,9	131,9	5989	5h17	16
<i>Résidence secondaire dans la région</i>	14,3	131,9	4914	5h44	13
<i>En vacances dans la région</i>	10,7	113,9	3441	5h22	9
<i>"Locaux"</i>	56,3	11,3	12048	3h34	33
<i>Résidences secondaire à la mer</i>	28,8	6,5	7557	4h22	21
<i>En vacances à la mer</i>	13,9	7,6	3830	4h36	10

** Source : Godard J.Y.(2010), opt. cit.*